

DÉCOUVERTES

L'étonnante survie de l'aristocratie britannique

L'Europe avait toujours été structurée par une aristocratie forte. Cet édifice a basculé entre 1914 et 1945. Sauf peut-être en Grande-Bretagne. Analyse d'une étonnante permanence.

PAR JEAN-PIERRE POUSSOU

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle au moins, les aristocraties foncières ont tenu une place prépondérante dans les différents royaumes européens, même si ce fut sous des formes différentes. La terre et le prestige social associé à la possession de grands domaines y tenaient une place essentielle. En ce sens, du XVII^e au début du XX^e siècle, les îles Britanniques ont peu d'originalité, à l'exception bien entendu de la France. L'étude comparative montre que les « seigneurs de la

terre », les *landlords*, pour utiliser le terme anglais, ont tenu chez eux une place considérable avant même le XVII^e siècle. Position qu'ils ont gardée jusqu'aux premières années du XX^e siècle, ce que l'on serait bien en peine d'observer en France.

On ne peut cependant prendre une mesure exacte et précise de la réalité des biens fonciers que tardivement. Les premières statistiques fiables ne datent que de 1873. Elles n'en sont pas moins impressionnantes. À cette date, la seule Angleterre (une

partie donc du Royaume-Uni), est forte d'un peu plus de 23 millions d'habitants. Par rapport à quoi, un nombre extrêmement réduit de 3 363 grands propriétaires possèdent un peu plus de la moitié du sol : 53,5 %. On définit les « grands propriétaires » comme ceux qui ont plus de 1 000 acres (405 hectares) de terres. À quelques pourcentages près, la situation était la même en Écosse et en Irlande.

Les chiffres disponibles prouvent une grande stabilité à travers le temps. La plupart des grands domaines de la fin du XIX^e siècle existaient déjà en 1700. Il serait d'ailleurs possible de remonter beaucoup plus loin. L'existence des très grands domaines fonciers est attestée dès la fin du Moyen Âge (XV^e siècle). Mais en Angleterre, à la suite de la Réforme et de la vente des biens d'Église, le XVI^e siècle a entraîné une importante restructuration de la grande majorité de ces domaines.

On peut souligner combien la politique d'Henri VIII a doublement servi les membres de la *landed society*. Le roi leur a donné la possibilité d'augmenter considérablement leurs possessions foncières au détriment de l'Église. En étendant par ailleurs le champ d'intervention des *landlords* au Parlement et au plus haut niveau du pouvoir (politique étrangère, politique religieuse et dispositions successorales de la monarchie) Henri VIII a très fortement accru leur rôle politique et social. L'aristocratie foncière était composée des membres laïcs de la chambre des Pairs (*nobility*) et de ceux qui appartenaient aux couches supérieures de la *gentry* – *The Upper Gentry*. Les uns et les autres dominaient la chambre des Communes, où siégeaient les différentes strates de la *gentry* et quelques roturiers.

Pour gouverner, le roi devait nécessairement s'appuyer sur les aristocrates. Les grandes crises du XVII^e siècle viennent de ce que Charles I^{er}, Charles II et Jacques II, voulant imiter le modèle français, n'y parvinrent pas ou le refusèrent. En 1640, comme en 1688, les révolutions anglaises furent avant tout des rébellions d'une part importante des grands du royaume contre un



Mr. et Mrs Andrews sur leurs terres. Célèbre tableau de Thomas Gainsborough (1750). National Gallery, Londres.

souverain qui avait rompu le pacte. Ces aristocrates étaient conservateurs en matière sociale, mais leur opposition à l'évolution absolutiste du pouvoir monarchique prônée par les Stuart, en fit des révolutionnaires. La *Glorious Revolution* de 1688 fut cependant davantage un coup d'État qu'une révolution. Elle eut pour conséquence qu'entre la fin du XVII^e et le milieu du XIX^e siècle, « l'Angleterre fut plus une aristocratie qu'une monarchie, plus une aristocratie qu'une république », selon une excellente appréciation de John Ross Wordie.

Jusqu'à l'époque de Victoria, l'aristocratie Parlement disposait de moyens financiers considérables. L'aristocratie foncière britannique était seule capable de développer un large mécénat culturel et artistique. Elle occupait le sommet des structures sociales du royaume, comme elle dominait sa vie politique, à l'exception de quelques marginaux, comme Lord Durham (1792-1840). Les *landlords* étaient à la tête de vastes clientèles, bénéficiant d'importants pouvoirs de patronage – en particulier pour les élections aux Communes ou aux *corporations* (corps municipaux).

Certes, il y eut des renouvellements, notamment avec de nombreuses accessions à la pairie, aussi bien au XVIII^e siècle qu'au XIX^e. Mais la continuité globale des familles et de leurs possessions foncières est le fait dominant. Deux éléments majeurs la rendent possible. Contrairement à ce qui se passait sur le continent, après 1660, aucune révolution politico-sociale de grande ampleur n'ébranla le Royaume-Uni. Des dispositions législatives et coutumières permirent au contraire de préserver les domaines. On pense au *family settlement* qui conférait l'héritage du domaine entier à l'aîné des fils, à charge pour lui d'aider ses frères et sœurs. Un arrangement familial pouvait même écarter de la succession les filles au profit d'un parent mâle. Celui-ci reprenait à la fois le titre et le domaine, sans lequel le titre nobiliaire était impossible à porter. Par ailleurs, les domaines procuraient d'énormes revenus. Ceux-ci étaient d'autant plus assurés que l'aristocratie foncière britannique disposait d'autres ressources importantes. Elle les avait trouvées par exemple dans ses possessions (des mines). Mais elle les avait également suscitées en investissant dans les activités économiques maritimes ou industrielles nouvelles. Ainsi, lors de la « fièvre des canaux » et du développement des routes (*turnpike roads*), comme de la croissance

des activités industrielles, on voit fréquemment les *landlords* intervenir directement ou participer largement aux investissements nécessaires. De surcroît, la valeur des domaines ne cessa de s'accroître. À partir du milieu du XVIII^e siècle, beaucoup d'hommes d'affaires enrichis furent donc dissuadés d'en acheter. Il y avait parmi eux beaucoup de gens des villes que la gestion foncière n'attirait pas, d'autant plus que la rentabilité de tels investissements était faible. Ils se contentaient donc d'acquérir de belles maisons, entourées de terres, situées à peu de distance des centres urbains. Étudiant en 1883 un ensemble de 700 domaines, « John Bateman constate que seulement 7 % ont été construits à partir de fortunes issues du commerce ou de l'industrie » (Beckett). Ainsi, le nombre toujours plus important de riches Britanniques et l'accroissement de la richesse du pays n'ont pas entraîné une augmentation marquante du nombre des grands domaines.

Pourtant, depuis le XVII^e siècle et souvent bien avant, beaucoup d'aristocrates étaient lourdement endettés. Tous les *landlords* avaient des difficultés à faire face au train de vie aristocratique, tant les dépenses étaient énormes. On vit ainsi, en 1702, John Churchill, le célèbre Marlborough, et, deux siècles plus tard, en 1919, le maréchal Haig hésiter à accepter leur élévation à la pairie. Dans ces deux cas, il fallut accorder une dotation royale exceptionnelle.

Une famille aristocratique se trouvait normalement confrontée à des dépenses considérables. Pour tenir son rang, elle était dans l'obligation de donner de grandes réceptions, entretenir des bâtiments immenses, disposer d'un personnel domestique de l'ordre de 40 à 50 personnes... S'ajoutait à ce train courant des dépenses exceptionnelles, à l'occasion par exemple de la naissance d'héritiers, du mariage des enfants ou lors de grandes fêtes traditionnelles.

Les *landlords* se devaient de recevoir fastueusement. « Lorsqu'en 1845, le marquis de Worcester, fils et héritier du duc de Beaufort, atteignit sa majorité, deux cents tenanciers furent invités à festoyer dans la grande salle commune de Badminton, où un bœuf avait été mis à la broche » (Harrison). En la circonstance, les célébrations durèrent une semaine ! C'était une forme de vie tout à fait extraordinaire qu'a essayé de retracer de façon quelque peu anachro-



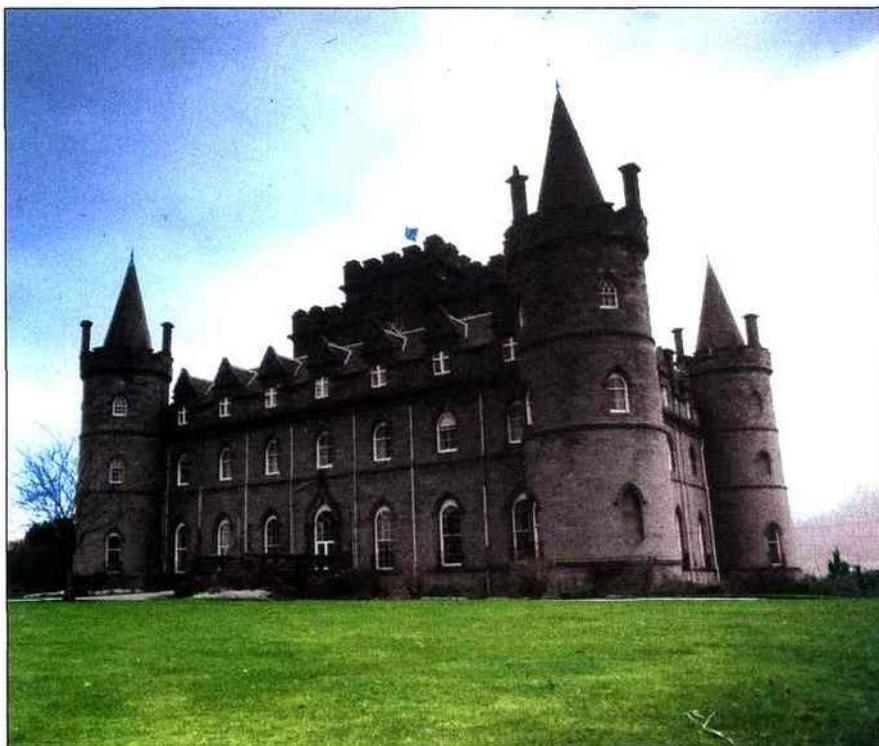
John Churchill, duc de Marlborough (1650-1722), l'un des plus grands hommes de guerre de son temps. Vainqueur de la bataille de Blenheim en 1704, il brisa la politique d'hégémonie européenne de Louis XIV par ses victoires de Ramillies (1706), Oudenarde (1708) et Malplaquet (1709). Il hésita à accepter son élévation à la pairie en raison de l'ampleur des dépenses qu'elle impliquait. En compensation, il reçut le domaine et le château de Blenheim à Woodstock.

nique le film de Robert Altman : *Gosford Park*, sorti en 2001.

Plus coûteuses encore étaient les dépenses fastueuses liées aux bâtiments. Les plus colossales furent, dans les années 1870, celles du duc de Westminster qui dépensa 600 000 £ pour reconstruire Eaton Hall, dans le Cheshire. Mais, en valeur constante, les grands palais baroques ou néo-classiques de Blenheim, Castle Howard ou Holkham, pour ne citer que trois exemples, durent représenter au moins autant.

On n'a jamais cessé d'entretenir, mais aussi de transformer ou d'aménager, les demeures aristocratiques ou seigneuriales anciennes, d'en rebâtir, et d'en construire de nouvelles. Leur style a varié en fonction des époques et de l'évolution des goûts. On observe trois courants dominants : le palladianisme, le néo-gothique anglais, les châteaux écossais, avec de grandes réussites architecturales. Ces constructions et ces aménagements étaient accompagnés à l'intérieur par un ameublement, une décoration, des statues et des tableaux souvent exceptionnels. Il ne faut pas oublier les parcs qui se multiplièrent au XVIII^e siècle, marqués par un style nouveau,

**Les domaines héréditaires
sont la garantie de l'indépendance
de la noblesse selon la devise
"être libre et servir"**



Construit au *xvii*^e siècle dans un style néo-médiéval, le château d'Inveraray en Écosse, propriété héréditaire des ducs d'Argyll. Son domaine est d'une étendue de 30 000 hectares.

celui du jardin à l'anglaise. Tous ces éléments font aujourd'hui de ces demeures de véritables musées, après qu'elles aient été cédées au *National Trust*.

Il y eut deux principales vagues de constructions. L'une va des années 1660 aux années 1730, et l'autre des années 1790 au milieu de l'époque victorienne. La *country house* (ou « château de campagne ») était le siège du domaine. Lorsqu'un *landlord* en possédait plusieurs, l'une d'elles, le berceau familial, était normalement le lieu de résidence hors de la capitale. Nombreuses sont les familles qui y faisaient au moins un séjour annuel. Mais ce n'était pas toujours possible, par suite de l'éloignement, pour les familles possessionnées dans le nord de l'Angleterre, l'Écosse ou l'Irlande, ou pour des raisons plus personnelles. Par exemple, entre 1682 et 1748, le 6^e duc de Somerset ne vint sur ses domaines de Cumbrie qu'une seule fois, en 1688. Mais l'absentéisme des *landlords* fut surtout répandu en Irlande.

Au fur et à mesure que l'on avançait dans le *xix*^e siècle, il devint de plus en plus difficile de faire face aux dépenses. Cela tenait d'abord au recul des revenus agricoles à la fin du siècle, alors même que les dépenses « sociales » allaient croissant. Sous l'effet notamment du « réveil évangélique », on se souciait en effet beaucoup plus des devoirs

sociaux. Pour faire face, plusieurs solutions s'offraient : la vente d'une partie des domaines, un riche mariage, ou un effort de gestion plus rigoureux.

En réalité, de telles difficultés ont existé très tôt. On en a des exemples dès les *xiv*^e-*xvi*^e siècles. Cela incita de nombreux aristocrates à suivre de près la gestion de leurs domaines. À la suite notamment de Lord Ernle et de son *Histoire rurale de l'Angleterre*, on a eu tendance à faire d'eux des agronomes, ce qui est excessif. Ils n'en avaient ni le goût ni la capacité, ce qui n'exclut nullement leur intérêt pour les problèmes agricoles, voire agronomiques, ni leurs interventions personnelles pour gérer le domaine. C'est ce que fit le 7^e duc de Bedford à partir de 1839. Ayant hérité de plus de 500 000 £ de dettes, il les fit disparaître en vingt ans grâce à une très rigoureuse gestion de ses domaines, qu'il ne cessa d'améliorer, tout en procurant aux villageois qui en dépendaient de meilleures conditions de vie.

La plupart du temps, néanmoins, la gestion des domaines et leur amélioration furent l'œuvre des régisseurs dont le rôle émerge dès le *xvi*^e siècle. Ces hommes de

confiance restaient longtemps en fonction. Leur correspondance avec les grands propriétaires est extrêmement précieuse. Elle montre qu'absence ne signifie nullement indifférence.

Les *landlords* ne pouvaient venir sur leurs terres qu'une partie réduite de l'année tant leurs obligations londoniennes étaient à la fois penantes et indispensables, sous peine de se mettre à l'écart des centres de décision et tout simplement de la vie de la *high society* britannique, ce qui était tout simplement impossible. Il leur fallait nécessairement paraître à la Cour et être présents lors des sessions du Parlement. Pour tenir leur rang, ils ne pouvaient se dispenser non plus de la « saison de Londres », des séjours dans les villes d'eau ou les stations balnéaires, puis, à partir du milieu du *xix*^e siècle, des voyages et séjours à l'étranger, en particulier en Italie et sur la Côte d'Azur.

Tout cela nécessitait de très gros revenus. Les *landlords* se tiraient d'autant mieux d'affaire que leurs ressources n'étaient pas seulement foncières. Ainsi, les Lumley-Saunderson, qui étaient devenus comtes de Scarbrough sous Guillaume III, étaient de grands propriétaires miniers dans le Durham. Ils possédaient aussi, dans le Sussex, les grandes forêts de chênes de Stansted, dont la *Navy* achetait la production. Comme eux, beaucoup d'aristocrates avaient des biens dans plusieurs régions des îles Britanniques. À l'image des Bedford, à Londres, leurs possessions urbaines pouvaient être considérables. Lorsqu'ils les aliénèrent progressivement, à partir du *xvii*^e siècle, ce furent pour eux des res-

sources considérables.

Les Bedford organisèrent de la sorte l'aménagement de la zone considérée, comme le rappellent aujourd'hui

Bedford Square ou Russell Square, places qui, à l'égal des grandes *country houses*, sont des ensembles architecturaux remarquables.

Toute une historiographie s'est montrée très sévère avec les *landlords*. On leur a notamment reproché leur absentéisme et leur comportement social. Il y eut certes bien des évictions de petits propriétaires, mais ceux-ci ne disparurent pas, contrairement à ce que l'on a écrit. L'histoire sociale des *enclosures* anglaises est plus complexe qu'on ne le croit souvent.

Beaucoup plus rudes furent, du milieu du *xviii*^e au milieu du *xix*^e siècle, les *clearances* écossaises, autrement dit des évictions de

Les plus imposants châteaux sont appelés "country houses", maisons de campagne, autant dire un euphémisme

tenanciers. Leur départ forcé « nettoyait la terre ». On imagine que cela fut amèrement ressenti par une paysannerie restée attachée aux valeurs organicistes du clan, même s'il y eut plus de départs volontaires qu'on ne le croit, et même si les *landlords* aidèrent souvent les tenanciers à émigrer.

S'agissant de l'Irlande, sous l'influence des nationalistes, on a souvent exagéré l'ampleur des relations conflictuelles et des affrontements. Ceux-ci n'en furent pas moins fréquents, comme le symbolisent les actes du capitaine Boycott et la riposte des tenanciers⁽¹⁾. Les rapports conflictuels furent aggravés par la Grande Famine de 1846-1848. Au cours de celle-ci, beaucoup de *landlords* – dont la plupart n'étaient pas Irlandais – n'apportèrent aucune aide à

leurs tenanciers, poursuivant au contraire les évictions. On en arriva ainsi à la *Land War* (« guerre agraire ») de 1879 à 1882, et à une série de dispositions légales (*Land Act* de 1881, *Purchase Acts* de 1903-1904) qui eurent pour résultat que les *farmers* irlandais purent acheter les terres des *landlords*.

À l'inverse, en Angleterre surtout, nombre de *landlords* « pensaient qu'ils avaient des devoirs envers ceux qui se trouvaient sous leur juridiction » (P. Horn). Ils exerçaient envers eux un patronage aussi efficace que bienveillant. Ce patronage s'étendait à toute la société locale. Il amena, au XIX^e siècle, de nombreuses familles à

sacrifier les plaisirs offerts par Londres ou les villes balnéaires, pour un séjour actif sur le domaine.

Les crises du XIX^e siècle constituent cependant un changement d'époque. Arthur Ponsonby en prit acte en 1912, dans son livre *The Decline of Aristocracy*. Pourtant, jusqu'à la fin du XIX^e siècle les *landlords* continuent à dominer la vie politique britannique et à être le modèle social omniprésent, dans le contexte d'une société de déférence qui subsiste dans l'Angleterre rurale jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Leurs moyens restent considérables. On estime qu'un millier de *country*

Jusqu'en 1914, les Landlords continuent à dominer la vie politique et à constituer un modèle social omniprésent

houses furent rebâties ou construites entre 1790 et 1880, ce qui représentait des dépenses colossales. On était cependant déjà loin de la domination absolue de l'aristocratie anglaise qui caractérise le XVIII^e siècle.

Avec Disraëli, Gladstone, et plus encore Llyod George, apparaissent des « hommes nouveaux » qui sont nés dans une autre partie de la société et qui veulent faire évoluer celle-ci, voire la changer. Un Randolph Churchill le comprend bien, mais il n'arrive pas à imposer ses idées. Par-delà les succès inégaux et la gloire finale de son fils Winston, il faudra attendre Margaret Thatcher pour qu'émerge un conservatisme différent, largement appuyé sur les classes moyennes. Ce torysme continue cependant de faire leur place aux membres des anciennes familles aristocratiques et à les garder dans des positions majeures (Lord Home, David Cameron).

Il ne faut d'ailleurs pas se tromper sur les étiquettes. Le torysme conservateur du XVIII^e siècle était le fait des squires de campagne ou des nostalgiques de l'ancienne dynastie Stuart et d'une monarchie forte. À l'inverse, une bonne partie de l'aristocratie, des années 1680 au début du XIX^e siècle, se rangea sous la bannière des Whigs, se trouvant largement en accord avec la ploutocratie financière. On en revient ainsi, par un autre biais, au montant consi-

Jean-Pierre Poussou

● Ancien directeur de l'Institut de recherches sur les civilisations de l'Occident moderne, XVI^e-XX^e siècle (Irocom) à l'université Paris-Sorbonne du centre Roland-Mousnier, recteur, puis président d'université, Jean-Pierre Poussou est l'auteur de nombreux travaux universitaires et de plusieurs ouvrages. Parmi ceux-ci, *Démographie historique, une thèse sur l'attraction migratoire de Bordeaux au XVII^e siècle*, *Cromwell, la révolution d'Angleterre et la guerre civile* (PUF, 1993), *Histoire sociale de l'Angleterre* (Laffont-Bouquins, 1993), *La Croissance des villes au XX^e siècle : France, Royaume-Uni, États-Unis et pays germaniques* (CDU-SEDES, 1995), *La Terre et les paysans en France et en Grande-Bretagne, XVI^e-XVIII^e siècle* (CDU-SEDES, 1999), *Ruptures de la fin du XVIII^e siècle : les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions* (PUPS, 2005). En 2007, est paru aux PUPS, sous sa direction, *Les Sociétés urbaines au XVIII^e siècle, Angleterre, France, Espagne*. Il a codirigé, aux Presses universitaires de Paris-Sorbonne, la collection d'histoire maritime et celle du centre Roland-Mousnier. Il est codirecteur des revues *Histoire maritime* et *Histoire, économie et société*.

dérable des revenus et des biens de l'aristocratie britannique. Nul doute que les *landlords* en tiraient largement leur force, mais leur influence politique et sociale ne les servait pas moins. ■

1. Le capitaine Charles Cunningham Boycott (1832-1897) était l'intendant d'un *landlord* d'Irlande (comté de Mayo). Ses procédés brutaux provoquèrent un blocus des tenanciers devant lequel il dut s'incliner.

Orientation bibliographique

En français, on peut recourir à la version plus approfondie de ce texte : Jean-Pierre Poussou, « Les *landlords* et la terre : un élément capital de l'histoire des Îles Britanniques (milieu XVI^e-début XX^e siècles) », dans Caroline Le Mao et Corinne Marache (dir.), *Les Élités et la terre, du XVI^e siècle aux années 1930*, Armand Colin, 2010, p. 265-281.

En anglais, l'ouvrage fondamental est John V. Beckett, *The Aristocracy in England 1660-1914*, Londres, Basil Blackwell, 1986. Trois citations figurant dans le texte proviennent de John Ross Wordie, *Estate Management in Eighteenth-Century England : the Building of the Leveson-Gower Fortune*, Londres, Royal Historical Society, 1982, de John F.C. Harrison, *Early Victorian Britain 1832-51*, Londres, Fontana Press, 1988, et de Pamela Horn, *Life and Labour in rural England 1760-1850*, Londres, Macmillan Education, 1987. Pour l'Irlande, William E. Vaughan, *Landlords and tenants in Ireland 1848-1904*, Belfast, Dundalgan Press, 1984.

On trouvera encore un réel intérêt à John Bateman, *The Great Landowners of Great Britain and Ireland*, 1883.

Pour une mise en perspective actuelle, François-Charles Mougel, *Élités et système de pouvoir en Grande-Bretagne, 1945-1987*, Presses universitaires de Bordeaux, 1990.



Vue partielle de la façade du château de Chatsworth géré jusqu'à une époque toute récente par la duchesse Deborah de Devonshire, la plus jeune des sœurs Mitford.